

## Fiche de poste

### AGENCE DU TRAVAIL D'INTERET GENERAL ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES PLACEES SOUS MAIN DE JUSTICE

<b>Référence :</b>	<b>034 - AC- 2021</b>
<b>Intitulé du poste :</b>	Chargé d'affaires technico-commercial
<b>Corps concernés :</b>	Agent non titulaire de catégorie A
<b>Affectation :</b>	Ministère de la Justice <b>Agence du Travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des Personnes placées sous main de justice (ATIGIP)</b> Service de l'emploi pénitentiaire
<b>Localisation :</b>	Service commercial – 11 rue Louisa Paulin – 19015 TULLE
<b>Poste profilé :</b>	OUI – PV
<b>Groupe RIFSEEP :</b>	Sans objet

#### I. Missions et organisation de l'Agence :

Le service à compétence nationale dénommé « Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous-main de justice » rattaché au garde des sceaux, ministre de la justice et, pour sa gestion administrative et financière, à la direction de l'administration pénitentiaire, a pour mission de développer le travail d'intérêt général ainsi que la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique pour les personnes placées sous-main de justice (PPSMJ), en particulier dans les établissements pénitentiaires.

À cet effet, l'ATIGIP est chargée :

- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice, en lien avec les autres ministères concernés, et notamment le ministère du travail, une stratégie nationale du travail d'intérêt général, de l'emploi pénitentiaire et de l'insertion professionnelle et par l'activité économique ;
- de rechercher des structures susceptibles d'accueillir des postes de travail d'intérêt général ainsi que des types d'activités ou de fonctions pour ces postes ; de rechercher des partenaires pour développer la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique des personnes placées sous-main de justice ;
- de coordonner avec les ministères concernés, la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires et d'y associer les collectivités territoriales ;
- d'administrer une plate-forme numérique au soutien de ses missions, permettant notamment de recenser et de localiser les offres d'activité ;
- en complément du travail en concession et au service général, d'assurer la gestion en régie de l'emploi dans les établissements pénitentiaires et d'organiser la commercialisation des biens et services produits par les détenus ; à ce titre, elle est chargée de gérer le compte de commerce intitulé « Régie industrielle des établissements pénitentiaires » ;
- d'animer un réseau de partenaires publics et privés sur le territoire ;
- d'assurer la promotion du travail d'intérêt général et de l'emploi pénitentiaire pour les majeurs et les mineurs, d'établir des statistiques et d'évaluer la mise œuvre de ces dispositifs ;
- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice les évolutions législatives et réglementaires pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires.

#### II. Missions et organisation du service :

Le service de l'emploi pénitentiaire est un des services de l'ATIGIP. Il est en charge de l'emploi pénitentiaire en régie et à ce titre assure la gestion technique, commerciale, administrative et financière de ses ateliers de production implantés principalement dans des établissements pour peines. Il est doté des moyens structurels et fonctionnels permettant de développer le travail pénitentiaire.

Le service de l'emploi pénitentiaire représente 50 ateliers implantés dans une vingtaine d'établissements pénitentiaires, dans divers secteurs d'activités : confection - menuiserie boisellerie - métallerie - mécanique générale - imprimerie - informatique - traitement du son et de l'image - travail à façon - reliure -cuir - exploitation agricole. 1 200 détenus y sont employés et encadrés par 160 personnels de l'administration, appuyé par 55 personnels à Tulle (19). En 2020, le service de l'emploi pénitentiaire a réalisé un chiffre d'affaires de 25 M €.

Pour plus d'informations : <http://tig-insertion-pro.fr/> - <http://www.sep.justice.gouv.fr/>

### **III. Description du poste :**

Sous la responsabilité du responsable de service développement commercial et dans le respect des objectifs fixés par la Direction du SEP et de l'ATIGIP (CA, marge, nombre d'emplois), ce personnel sera principalement chargé de la gestion du portefeuille clients et du support technique aux ateliers du secteur services aux entreprises et secteur-bois du SEP.

#### **- Activités principales du poste :**

##### **1. Actions commerciales :**

- Prospective en vue de développer le portefeuille client, de pérenniser et d'accroître le nombre d'opérateurs employés ;
- Répondre aux appels d'offres de marchés publics ;
- Établir des devis clients en lien avec les responsables des ateliers ;
- Se maintenir dans une écoute active des prospects et des clients pour analyser leurs besoins et les évolutions de ceux-ci afin de leurs proposer des solutions pertinentes ;
- Assurer la fidélisation et le développement des clients existants ;
- Assurer une veille technologique et concurrentielle pour rester positionné au niveau des marchés existants et détecter les marchés potentiels et les activités nouvelles pour lesquelles le SEP-RIEP pourrait intervenir ;
- Participer aux salons et/ou évènements commerciaux.

##### **2. Animation de la politique industrielle et commerciale des ateliers :**

- Participer à la définition de la stratégie commerciale du secteur bois ;
- Participer au choix des fournisseurs et des équipements, en lien avec les responsables des ateliers et les services du siège
- Proposer la répartition des fabrications entre les ateliers de manière à équilibrer les plans de charge en fonction des ressources disponibles en lien avec le service organisation industrielle
- Aider les responsables des ateliers dans la préparation des budgets (fonctionnement et investissement...) et en assurer le suivi avec le contrôle de gestion ;
- Apporter l'assistance technique et commerciale nécessaire aux ateliers menuiserie.

##### **3. Gestion et suivi de son secteur :**

- Suivre les projets du rendez-vous commercial à la livraison en étroite collaboration avec les responsables des ateliers et autres services ;
- Suivre les objectifs économiques assignés au secteur bois en lien avec les responsables des ateliers et le contrôle de gestion du siège (CA, emplois, résultats...) ;
- Aider à la création de nouveaux produits.

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, il est principalement en relation avec :

- Le Directeur adjoint de l'ATIGIP ;
- La Cheffe du service de l'emploi pénitentiaire et ses adjoints ;
- Les services du siège et ateliers ;
- Les fournisseurs ;
- Les clients.
- Les organismes de formation

#### **IV. Compétences requises – Aptitudes professionnelles requises :**

- **Savoir** : Catégorie A. Bac +2 ou plus en commerce ou expérience équivalente.
- **Connaissances** : Environnement professionnel. Techniques industrielles.
- **Savoir-faire** : Expérience de 5 à 10 ans dans le domaine industriel est souhaitable, maîtrise des logiciels bureautiques, savoir travailler en équipe, maîtrise des techniques de production et de l'environnement technologique de son secteur d'activité, aptitudes à la négociation commerciale.
- **Savoir-être** : Rigueur, méthode, adaptabilité, sens du travail en équipe, maîtrise de soi, discernement, sens de l'éthique, sens de l'initiative, bonnes capacités relationnelles, disponibilité, réactivité.

Des formations d'adaptation à l'emploi en fonction des besoins peuvent être envisagées.

#### **V. Caractéristiques administratives du poste :**

La personne recrutée a un statut d'agent non titulaire de la fonction publique de l'État pour un contrat de 24 mois avec renouvellement par reconduction expresse.

La rémunération du poste est déterminée selon le profil du candidat et expérience.

La prise de fonction est prévue dès que possible.

#### **Renseignements et candidatures**

##### **Sur les aspects techniques du poste :**

Monsieur Laurent RANOUIL, Responsable du service développement commercial  
Tél : 05 55 29 02 01

##### **Sur les aspects administratifs du poste :**

Monsieur Patrick LE BOUTEILLER, responsable du service des ressources humaines  
Tél : 05 55 29 93 96

##### **Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par mail ou par courrier à :**

Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle des Personnes Placées Sous Main de Justice  
Service des ressources humaines  
11, rue Louisa Paulin B.P. 534  
19015 TULLE CEDEX  
[recrutement@riep-justice.fr](mailto:recrutement@riep-justice.fr)